



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# Le conseil des maîtres de pré-rentrée

Éléments d'accompagnement  
pour les directrices et directeurs d'école

Une fois mis en œuvre l'ensemble des mesures sanitaires prévues par le protocole national, la réouverture de l'école sera possible et l'accueil des élèves se fera après une pré-rentrée pendant laquelle sera organisée un conseil des maîtres en présentiel (hormis pour les enseignants dont la situation médicale ne leur permet pas un retour à l'école ; ils seront invités à suivre la réunion par audio ou visio conférence).

Ce document est destiné à vous fournir des pistes de réflexion pour la préparation et l'animation de ce conseil des maîtres. La liste des thèmes à aborder est indicative et sera déclinée en fonction de la situation locale.

## Se retrouver

Cette situation inédite a été vécue différemment par chacun, en fonction de son état de santé et de celui de ses proches, de son appréhension plus ou moins grande de la maladie, de la situation professionnelle de son conjoint, etc. Prendre du temps pour partager son expérience avec des collègues que l'on retrouve après plusieurs semaines d'éloignement physique est naturel. Il est aussi important de prendre des nouvelles de celles et ceux qui seraient empêchés (personnes à risque ou malades).

## Echanger sur les consignes sanitaires

Ce point est essentiel et doit être préalable à tout autre réflexion. Parmi les tâches à réaliser :

- S'assurer que chacun a bien pris connaissance du protocole national.
- Bien détailler le premier jour de retour en classe du point de vue sanitaire : passation des consignes aux élèves, déplacements dans l'école, manipulation du matériel individuel, règles à observer dans la classe et dans les autres lieux de l'école, accueil des élèves le matin (gestion des parents, le cas échéant prise en compte des transports scolaires...), etc.
- Prévoir des exercices pratiques dédiés à cet effet le premier jour de retour en classe des élèves.

### **UN PRINCIPE ESSENTIEL :**

**1 groupe d'élèves = 1 enseignant + pas d'interaction avec les autres groupes**

Important :

- Etablir un plan de classe matérialisant la place de chaque élève (avec ses nom et prénom) et l'afficher dans la salle de classe. Une copie du plan devra être conservée pour identifier ultérieurement les cas contact.
- Mettre en place le recueil des présences élèves, de l'enseignant et de tout autre intervenant (ATSEM, AESH, maître E, maître UPE2A...). Ces traçages sont obligatoires selon la doctrine sanitaire.

## Partager des principes pédagogiques communs

Le retour en classe des élèves sera progressif, en fonction de chaque situation d'école. Trois grands principes guideront l'action de l'ensemble des enseignants :

<b>Faire appartenance / Réassurer / Individualiser-Différencier</b>
---

En conseil des maîtres, les enseignants définiront l'action de l'équipe pédagogique en veillant à :

- Prévoir le temps de l'accueil des enfants, au fur et à mesure de leur retour dans l'école : temps d'écoute des élèves et si nécessaire, en lien avec les psychologues, assistants sociaux et personnels infirmiers.
- Réfléchir aux actions éducatives à engager avec les élèves autour du parcours santé en mobilisant les personnels de santé.
- Centrer l'action pédagogique sur les fondamentaux en n'excluant pas les appuis sur les autres champs pédagogiques : valorisation des 2S2C, parcours santé, parcours citoyen, etc.
- Expliciter les modalités d'enseignement liées aux organisations retenues : favoriser, lorsque c'est possible, le principe des références aux groupes classes constitués préalablement au confinement.
- Identifier les priorités pédagogiques par niveau, notamment sur les fondamentaux (activités ritualisées, de renforcement, compétences clés...) en se référant aux repères et aux fiches DGESCO

Les spécificités de cette fin d'année nécessiteront d'apporter un soin particulier à :

- La personnalisation du parcours de chaque élève en s'appuyant sur les tableaux de bord et expériences activités pédagogiques.
- L'organisation de l'inclusion scolaire en fonction des contextes et des besoins spécifiques des élèves.
- L'identification des élèves les plus fragiles, y compris sur la continuité à distance pour les élèves absents.

Il conviendra de distinguer les organisations liées à la continuité pédagogique (pour les élèves empêchés, ou les niveaux non encore accueillis à l'école) et les travaux donnés aux élèves entre 2 présences en classe (liés à la constitution des groupes de 15 élèves).